

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS 2025

CHANTILLY

Bois Saint-Denis / Hôtel de Ville / Centre

JANVIER

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

FÉVRIER

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	

MARS

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

AVRIL

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

MAI

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

JUIN

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	

BON À SAVOIR

Pour faciliter le travail des agents, les bacs sont à **présenter le jour de la collecte avant 17h** avec la poignée côté rue.

Collecte des jours fériés maintenue.
SAUF le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier !

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Collecte une fois par semaine en porte à porte

► Ils sont à déposer soit en vrac dans le bac soit dans des sacs biodégradables transparents, qui sont eux-mêmes à jeter dans le bac marron.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, ALUMINIUM, CARTON, ET PAPIERS

Collecte une fois par semaine

► Les déchets sont à déposer en vrac dans le bac.

► Sacs opaques dans le bac à couvercle jaune

= refus de collecte

► **DÉCHETS INTERDITS** : verres, textiles (bornes prévues à cet effet), essuies tout, mouchoirs, couches, litieres, batteries au lithium...

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte une fois tous les 15 jours

► Le couvercle doit être fermé.

► Les sacs présentés en dehors des poubelles ne sont pas collectés (sauf sacs rouges avec le logo de la CCAC prévus à cet effet).

DÉCHETS DE JARDIN

Forfait payant non obligatoire
Collecte une fois tous les 15 jours
(détails au verso)

COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS

Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "déchets de jardin"

► Les sapins sont à déposer à même le trottoir, sans sac à sapin, sans neige artificielle, et sans décoration.

COLLECTE SPÉCIALE DES BRANCHAGES EN FAGOT

Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "déchets de jardin"

► Collecte des branchages en fagot payante sur rendez-vous et sous conditions spécifiques.

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS 2025

CHANTILLY

Bois Saint-Denis / Hôtel de Ville / Centre

JUILLET

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	● ◆ ●
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	● ◆ ●
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	● ◆ ●
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	● ◆ ●
29	M	
30	M	
31	J	

AOÛT

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	● ◆ ●
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	● ◆ ●
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	● ◆ ●
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	● ◆ ●
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

SEPTEMBRE

1	L	● ◆ ●
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	● ◆ ●
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	● ◆ ●
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	● ◆ ●
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	● ◆ ●
30	M	

OCTOBRE

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	● ◆ ●
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	● ◆ ●
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	● ◆ ●
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	● ◆ ●
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

NOVEMBRE

1	S	
2	D	
3	L	● ◆ ●
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	● ◆ ●
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	● ◆ ●
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	● ◆ ●
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	

DÉCEMBRE

1	L	● ◆ ●
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	● ◆ ●
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	● ◆ ●
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	● ◆ ●
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	● ◆ ●
30	M	
31	M	



DÉCHETS ALIMENTAIRES (restes de repas, poissons et arêtes, viandes, carcasses, épluchures...)
Service compris dans la part fixe de la facture de la redevance incitative

COLLECTE EN PORTE À PORTE

► Sortir la poubelle à déchets alimentaires toutes les semaines, même avec peu de déchets dedans.

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (BORNES)

(uniquement pour les usagers non équipés en bac à déchets alimentaires)

► Badge à récupérer dans les locaux de la CCAC au 17 bis rue Guilleminot à Chantilly.

► Bornes à déchets alimentaires : liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr

► Les déchets sont à déposer en vrac ou à l'aide de sacs biodégradables transparents, qui sont eux mêmes à jeter, dans la borne dédiée.



DÉCHETS DE JARDIN
FORFAIT PAYANT NON OBLIGATOIRE
Collecte une fois tous les 15 jours

► Forfait payant pour les déchets de jardin d'avril à décembre.

► Seuls les bacs (120 L ou 240L) fournis ou pucés par la CCAC sont collectés. Tout autre contenant ou déchets de jardin déposés au sol ne sont pas ramassés.

ET AUSSI...

► Bornes à verre : liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr

► Retrait des encombrants (gros objets) : RDV en ligne sur le site aireauvert.fr ou par téléphone au 0 800 001 098

► Déchetteries : accès gratuit à l'ensemble des déchetteries du SMDO. Horaires et jours d'ouverture sur le site smdoie.fr

► Bornes à textile : liste des bornes sur le site aireauvert.fr

Scannez ce QR Code pour accéder au site aireauvert.fr et à l'ensemble des informations concernant la collecte des déchets

PRATIQUE : L'outil de cartographie vous permet de localiser les équipements pour la gestion de vos déchets (bornes, déchetteries...)
Il est disponible depuis la page d'accueil du site aireauvert.fr

